



# Dossier Compétitions Saison 2023 / 2024

## PRESIDENT COMMISSION COMPETITION REGIONALE

**LAURENT BERTHONECHE**

1 rue du clou 18 340 Senneçay

Tel: 06.60.36.63.36

[labb@wanadoo.fr](mailto:labb@wanadoo.fr)

### VICE PRESIDENT

**CHRISTIAN PETITJEAN**

6 rue Bel air Buchatière 03 440 ST HILAIRE

Tel : 04.70.66.52.03 ou 06.73.39.37.62

[petitjeanchristian9823@neuf.fr](mailto:petitjeanchristian9823@neuf.fr)

<http://www.tarotcomiteallier.sitew.fr/>

[COMITE ALLIER DE TAROT | Facebook](#)

## ARBITRES DE COMITE

Laurent BERTHONECHE	1 rue du clou 18340 SENNECAY	06 60 36 63 36	<a href="mailto:labb@wanadoo.fr">labb@wanadoo.fr</a>
Roger PARADINAS	Les Chaumes 03600 LA CELLE	04 70 51 07 90 06 79 89 59 01	<a href="mailto:paradinasroger@orange.fr">paradinasroger@orange.fr</a>
Christian PETITJEAN	6 rue Bel air - Buchatière 03340 ST HILAIRE	06 73 39 37 62 04 70 66 52 03	<a href="mailto:petitjeanchristian9823@neuf.fr">petitjeanchristian9823@neuf.fr</a>

## FINALES NATIONALES

<b>LIBRE</b>	<b>SENIOR</b>	<b>DUPLICATE</b>
--------------	---------------	------------------

<b>DUPLI SENIOR</b>	<b>SOULAC SUR MER</b>	<b>18 au 21 SEPTEMBRE 2023</b>
<b>COUPE DE FRANCE</b>	<b>BAR LE DUC</b>	<b>28 OCTOBRE au 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2023</b>
<b>LIBRE INTERCLUBS X4</b>	<b>AIX LES BAINS</b>	<b>24 au 26 NOVEMBRE 2023</b>
<b>LIBRE DUO</b>	<b>OLONNE</b>	<b>12 au 14 JANVIER 2024</b>
<b>QUADRETTES</b>	<b>VICHY</b>	<b>16 au 18 FEVRIER 2024</b>
<b>LIBRE SENIORS</b>	<b>SALIES DU SALAT</b>	<b>11 au 14 MARS 2024</b>
<b>DONNES LIBRES</b>	<b>PONTARLIER</b>	<b>29 MARS au 1<sup>er</sup> AVRIL 2024</b>
<b>SERIE OPEN JEUNES</b>	<b>EVIAN</b>	<b>8 au 12 MAI 2024</b>
<b>TRIPLETTES</b>	<b>VICHY</b>	<b>17 au 20 MAI 2024</b>

## FINALES NATIONALES sur 2024/2025

*Qualificatifs en 2023/2024*

<b>DUPLICATE SENIORS</b>	<b>??</b>	<b>??</b>
<b>COUPE DE FRANCE</b>	<b>??</b>	<b>??</b>
<b>LIBRE x 4</b>	<b>??</b>	<b>??</b>

# CHAMPIONNATS DE COMITE

## 2023-2024

CHAMPIONNAT	DATE	LIEU	SALLE	ASSIS	JEU	ARB. 1	ARB. 2	QUALIF
DONNES LIBRES	S 30/09	AVERMES	ISLEA	8 H 45	9 H 00	LB		9
QD1	S 7/10	ST POURCAIN	MAXIMIN	8 H 15	8 H 30			1
QD2	S 21/10	ST POURCAIN	MAXIMIN	8 H 15	8 H 30	LB		1
QD3	D 19/11	COMMENTRY	ANCIENS	13 H 15	13 H 30	RP		1
1 <sup>ère</sup> SERIE LIGUE	S 3/12	SAINT FLORENT 18	POLYV.	?	?	?		6 EN ZONE
LIBRE DUO	S 9/12	GANNAT	CLUB	8 H 45	9 H	LB		4
SENIOR LIBRE	J 14/12	BOURBON	POLYV.	8 H 45	9 H			8
TRIP D1	S 27/01	ST POURCAIN	MAXIMIN	8 H 15	8 H 30			1
CDF 1	S 3/02	AVERMES	ISLEA	8 H 15	8 H 30			
2 <sup>ème</sup> SERIE	S 10/02	SAINT BENIN 58	SALLE	12H45	13H	JB		4+3 en demi zone
TRIP D2	S 24/02	BOURBON	POLYV.	8 H 15	8 H 30	LB		2
OPEN	S 02/03	VICHY	GARETS	8 H 15	8 H 30			5
PROMO	S 23/03	BOURBON	CLUB	8 H 15	8 H 30			4
SENIOR DUPLI	Me 10/04	BOURBON	ST HILAIRE	8 H 15	8 H 30	LB		6
TRIP D3	D 14/04	EBREUIL	?	13 H 15	13 H 30			1
LIBRE X 4	S 20/04	VICHY	GARETS	8 H 45	9 H	LB		3
CDF 2	S 27/04	AVERMES	ISLEA	8 H 15	8 H 30	?		1 + 3 L
CDF FINALE ZONE	S1/06	MORTHOMIERS	POLYV	9 H 15	9 H 30	?		3

# Règlement des compétitions

Tous les participants aux compétitions **doivent être licenciés** au Comité Allier et à jour de leur cotisation.

## 1. DATES, LIEUX et HORAIRES

Les dates, lieux et horaires des compétitions sont fixés par le présent règlement

Les horaires limites de présentation sont **8h15** pour les **compétitions en duplicate** et **8h45** pour les **compétitions en libre**

Chaque participant à la compétition doit se présenter sur le lieu de la compétition auprès de l'arbitre ou de son adjoint **dans le ¼ heure qui précède la limite de présentation**. Les retardataires seront attendus 15 mn mais subissent une **pénalité** de 0,5 % (en duplicate individuel ou triplète) ou 1 PM (en quadrettes) ou 100 points (en libre) par **tranche de 5 minutes** entamée.

Dans les compétitions par triplètes et quadrettes, l'intégralité de l'équipe doit être présente à l'heure prévue. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera les pénalités ci-dessus par tranche de 5 minutes (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité). L'équipe est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après les 15 mn de tolérance.

Pour la coupe de France, au moins 4 joueurs de l'équipe doivent être présents à l'heure prévue. En cas de retard, c'est l'article 114 du règlement des compétitions de la FFT qui sera appliqué.

Lorsqu'une deuxième séance est prévue, l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre à la fin de la 1<sup>ère</sup> séance. Les mêmes pénalités (0,5 % ou 1 PM ou 100 points) pourront être appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

## 2. REGLEMENT

Le présent règlement est soumis aux différents textes de la F.F.T, à savoir :

Fascicule 1 – Règles communes

Fascicule 2 – Donnes Libre

Fascicule 3 – Individuel

Fascicule 4 - Triplètes

Fascicule 5 - Quadrettes

Fascicule 6 – Coupe de France

## 3. ORGANISATION

Le présent règlement précise les modalités d'organisation pour les phases se disputant dans le comité ALLIER.

## 4. QUALIFIES

Le nombre de qualifiés pour chaque épreuve a été calculé par la commission de compétition nationale sur la base du nombre de licenciés de la **saïson 2022-2023** et sur la participation aux épreuves qualificatives en Comité lors de la **saïson 2022-2023**.

Les joueurs ou équipes qualifiés sont communiqués par le président de la commission compétition au président de ligue qui les transmet au secrétariat de la FFT.

Des remplaçants sont également désignés par le président de la commission compétition.

Les **convocations** pour les finales Nationales sont données directement sur le lieu du championnat, aucune autre convocation ne sera envoyée par la FFT ou le Comité.

## 5. ARBITRAGE

L'arbitrage est effectué par un arbitre régional désigné par le président de la commission compétition. Le président de la commission compétition peut toutefois faire appel à un autre arbitre avec l'aval du président de ligue. L'arbitre qui officie ne peut pas jouer **SAUF POUR LE LIBRE**.

## 6. PCN et PP

Toutes les épreuves donnent droit à une attribution de PCN, Certaines épreuves donnent droit à une attribution de Points Performance (PP). Seuls les joueurs marquant des PCN peuvent prétendre aux PP.

## 7. INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être envoyées **au plus tard 6 jours avant** la date de l'épreuve, par courrier ou par Internet, auprès du CCR et de l'arbitre de l'épreuve (*sauf mention contraire*). Les inscriptions sont possibles par téléphone par l'intermédiaire du président de club, de comité ou des compétitions. Passé le délai de 6 jours précédant l'épreuve, les inscriptions ne seront possibles que si l'organisation de l'épreuve le permet. Aucune inscription ne pourra se faire après **8h** le jour de l'épreuve. Dans les compétitions par équipes (triplètes, quadrettes et coupe de France), l'inscription devra être signée du capitaine qui restera le lien entre son équipe et l'arbitre et/ou le président de la commission compétition.

L'inscription sera annulée si elle n'est pas accompagnée du droit d'inscription à payer avant le début de l'épreuve.

## 8. DROIT D'INSCRIPTIONS

Le droit d'inscription est fixé à **15 € par compétition et par joueur** (sauf en coupe de France, 60 € par équipe et par match pour 6 joueurs maxi). Ce tarif est prévu pour un championnat sur 2 séances. Pour les qualifiés à une 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séance, un nouveau droit de 15€ sera perçu, Pour une 3<sup>e</sup> séance, le droit d'inscription sera de 8€.

Ce droit d'inscription sert pour une partie à payer les PCN, le matériel (jeux, feuilles de marque, informatique) et les arbitres, pour une autre partie à défrayer, si possible, les joueurs qualifiés du comité.

## 9. INFORMATION et PROMOTION des COMPETITIONS

La commission Compétition est chargée de promouvoir la compétition (information dans les clubs, annonce lors des tournois, contact de joueurs, etc.), de former des équipes pour les joueurs isolés désirant participer en triplettes, quadrettes et équipes, de prévoir le matériel nécessaire à la compétition, d'informer l'arbitre et le club organisateur du nombre de participants, Un membre de la commission peut participer à un championnat. Il n'est pas chargé des tâches allouées à l'arbitre (mise en place des joueurs, direction du tournoi, établissement des résultats)

## 10. RECLAMATIONS

Les réclamations concernant l'épreuve (ou son déroulement) peuvent être formulées par les participants, conformément à l'article 35 du règlement des compétitions de la FFT.

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la commission compétition.

## 11. SPECTATEURS

Les spectateurs sont autorisés autour des tables s'ils sont présents dès le début de la séance où s'ils rentrent à une pause du championnat. S'ils sortent de la salle sans en avoir référé à l'arbitre, ils ne pourront pas réintégrer la salle avant la prochaine pause. Ils doivent se plier au règlement du championnat. Par conséquent, un joueur du libre parallèle ne pourra pas venir voir le championnat entre 2 rotations.

## 12. TELEPHONES

L'utilisation des téléphones portables et appareils multimédia est proscrite lors de tous les championnats du début à la fin d'une séance, y compris les pauses allouées par l'arbitre, ces appareils devront être éteints et hors de vue de tout joueur ou spectateur. Une pénalité de 5 % en individuel et triplettes, 10 PM en quadrettes et en équipe peut être appliquée (*Art. 38 du R.C. de la F.F.T.*)

## 13. ANIMAUX

Art 39 du RC de la FFT, les animaux sont interdits dans toutes les salles de championnat, aucune dérogation ne pourra être accordée.

## 14. TABAGISME

Il est interdit de fumer (y compris cigarette électronique), dans tous les championnats ainsi que dans tous les tournois d'accompagnement. Le non-respect de cette interdiction est considéré comme une faute contre l'éthique et sera traitée comme telle.

## 15. CLUB RECEVANT

Pour les championnats individuels, les clubs recevant devront avoir 2 joueurs de réserve et 2 joueurs susceptibles de se retirer si le nombre de participants n'est pas compatible avec l'organisation du championnat.

## 16. ALCOOL

La vente d'alcool est interdite pendant les championnats et les joueurs en état d'ébriété ne seront pas acceptés dans les compétitions.

## 17. ELIMINATION

Dans la mesure possible, il n'y aura pas d'éliminés sur une même journée de compétition entre la 1<sup>ère</sup> séance et la 2<sup>ème</sup> séance y compris en cas de table relais. La commission de CCR essaiera d'organiser des championnats sans table relais.

## 18. PROCLAMATION DES RESULTATS

Individuel : Un joueur qui ne sera pas présent, ou qui ne prévient pas l'arbitre, à la proclamation des résultats ne sera pas qualifié pour la phase suivante du championnat (qualifié ou remplaçant) quel que soit son classement.

Formation (*triplette, quadrette, équipe*) : Une formation qui ne sera pas représentée au moins par son capitaine à la proclamation des résultats ne sera pas qualifiée pour la phase suivante du championnat (qualifiée ou remplaçante) quel que soit son classement.



# DONNES LIBRES INDIV.

DATE	<b>Samedi 30 septembre 2023 à 8 h 45</b>	
LIEU	<b>AVERMES – Salle ISLEA</b>	
SEANCES	2 séances avec éliminations possibles	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1.8</b>	<b>PP 3 2 1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 25 septembre 2023</b>	
NB de QUALIFIES	9 premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / par joueur</b>	
Codification INFORMATIQUE	5362101	

**Championnat de France DONNES LIBRES à PONTARLIER – du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 2

Tous les joueurs licenciés du comité ALLIER à jour de leur cotisation peuvent participer ce championnat.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de **deux séances** avec élimination possible de joueur(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants.

La mise en place de la première séance se fait par **tirage au sort intégral** à l'intérieur de chaque ligne (excepté le joueur tenant du titre : il sera affecté à la position Nord 1)

La **première séance** se déroulera en **4 positions de 6 donnes en positions géographiques**

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

La **deuxième séance** se déroulera en **4 positions de 6 donnes Gagnant contre Gagnant**

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, sans coefficient.

## Qualifiés

Les **6 premiers joueurs** seront qualifiés pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : **Laurent BERTHONECHE** et

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**

PP attribué lors de la finale du comité : **3 2 1**

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre **6 jours avant** le championnat auprès du **CCR** ou sur le **site tarot ALLIER**.



# QUADRETTES DIVISION 1

**IV > 20**

LIEU	<b>SAINT-POURCAIN - Salle Maximin</b>
DATE	<b>Samedi 7 octobre 2023 à 8 h 15</b>
SEANCES	2 SEANCES avec éliminations possibles
PCN / PP	Indice PCN : <b>1.8</b>   PP <b>21,17,14,10,7,5,4,3,2,2,1,1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 2 octobre 2023</b>
NB de QUALIFIES	1 équipe
ENGAGEMENT	<b>60 € / par équipe</b>
Codification INFORMATIQUE	5364101

**Championnat de France QUADRETTES à VICHY - du 16 au 17 février 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 5

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la quadrette soit supérieur à 20**.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec élimination possible de quadrette(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants. La deuxième séance sera limitée à 13 quadrettes.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n°1). La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

## Qualifiés

La **première quadrette** sera qualifiée pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de PP lors de la finale du comité : En fonction du nombre de quadrettes participantes selon la réglementation FFT : **21,17,14,10,7,5,4,3,2,2,1,1**

## Inscriptions

Les inscriptions par quadrette sont à envoyer ou à remettre **6 jours avant le championnat** auprès du **CCR** ou sur le **site tarot ALLIER**.

*NB : Afin de favoriser la participation des joueurs promotions :*

- *L'indice global a baissé de 5 points passant à **20 au lieu de 25***
- *La valeur de l'indice des joueurs **4K et 4T a baissé d'un point** passant à **4 au lieu de 5***
- *Cela permettra aux joueurs promotions de se confronter aux joueurs expérimentés en favorisant l'entraînement pour les autres compétitions*



# QUADRETTES DIVISION 2

IV < 73

LIEU	<b>SAINT-POURCAIN - Salle Maximin</b>	
DATE	<b>Samedi 21 octobre 2023 à 8 h 15</b>	
SEANCES	2 SEANCES avec éliminations possibles	
PCN / PP	Indice PCN : 1.8	PP 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 2, 2, 1
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 16 octobre 2023</b>	
NB de QUALIFIES	1 équipe	
ENGAGEMENT	<b>60 € / par équipe</b>	
Codification INFORMATIQUE	5364201	

**Championnat de France QUADRETTES à VICHY - du 16 au 17 février 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 5

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation, peuvent participer à ce championnat, à condition que l'indice de valeur global de la quadrette soit inférieur à **73**. De plus, un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrettes Division 1 doit renoncer à la qualification de sa quadrette (et doit le faire savoir au président de la commission compétition au minimum 6 jours avant le championnat) s'il désire participer au championnat quadrettes Division 2.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec élimination possible de quadrette(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants. La deuxième séance sera limitée à 13 quadrettes.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 2 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n°1). La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

## Qualifiés

Les 2 **premières quadrettes** seront qualifiées pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : Laurent **BERTHONECHE**

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de PP lors de la finale du comité : En fonction du nombre de quadrettes selon la réglementation FFT **10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 2, 2, 1**

## Inscriptions

Les inscriptions par quadrette sont à envoyer ou à remettre **6 jours avant le championnat** auprès du **CCR** ou **sur le site tarot ALLIER**.





# QUADRETTES DIVISION 3

IV < 26

DATE	<b>Dimanche 19 novembre 2023 à 13 h 15</b>	
LIEU	<b>COMMENTRY – Foyer des Anciens</b>	
SEANCES	<b>1 SEULE SEANCE</b>	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1.8</b>	<b>PP 5,4,3,3,2,2,2,1,1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 13 novembre 2023</b>	
NB de QUALIFIES	<b>1 équipe</b>	
ENGAGEMENT	<b>60 € / par équipe</b>	
Codification INFORMATIQUE	5364301	

**Championnat de France QUADRETTES à VICHY - du 16 au 17 février 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 5

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation, peuvent participer à ce championnat, à condition que l'indice de valeur global de la quadrette soit **inférieur à 26**.

Un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrettes Division 1 ou Division 2 doit renoncer à la qualification de sa quadrette (et doit le faire savoir au président de la commission compétition 8 jours avant le début de la compétition) s'il désire participer au championnat quadrettes Division 3.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale d'une **SEULE séance**.

La mise en place de la **première séance** se fait par **tirage au sort intégral** (exceptée la quadrette tenante du titre Division 3 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n°1).

## Qualifiés

Les **2 1ères** quadrettes seront qualifiées pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : **Roger PARADINAS**

## PCN et PP

Indice **PCN** pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de **PP** : **5,4,3,3,2,2,2,1,1**

## Inscriptions

Les inscriptions par quadrette sont à envoyer ou à remettre **6 jours avant le championnat** auprès du **CCR** ou sur le **site tarot ALLIER**.



# INDIVIDUEL 1<sup>ère</sup> série

DATE	<b>Samedi 2 décembre 2023</b>	
LIEU	<b>SAINT FLORENT SUR CHER</b>	
SEANCES	2 SEANCES avec éliminations possibles	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1.8</b>	<b>PP</b> En fonction du nombre de participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>27 NOVEMBRE 2022</b>	
NB de QUALIFIES	<b>6</b> premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / par joueur</b>	
Codification INFORMATIQUE	<b>3861101</b>	

**Championnat de France SERIES à EVIAN - du 8 au 12 mai 2024**

## Date et lieu du qualificatif

Le qualificatif est organisé **au niveau de la ligue**.

Le samedi 2 DECEMBRE 2023 à **SAINT FLORENT SUR CHER** suivant les modalités qui seront communiquées ultérieurement

## Règlement Fascicules 1 et 3

Tous les joueurs licenciés des comités concernés, classés 1<sup>ère</sup> série ou 1<sup>ère</sup> série hors quota ou ex 1<sup>ère</sup> série Nationale ou ex champion de France Open ou D1 ou 1<sup>ère</sup> série ou Vainqueur de la coupe de France par équipes (depuis 2002) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

## Organisation

Le **président de ZONE** est chargé de l'organisation de ce championnat.

## Qualifiés

Les **6 premiers joueurs** du regroupement seront qualifiés pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitre du championnat sera effectué par ?

## PCN et PP

Indice **PCN** pour la demi-finale : **1,5**

Indice **PCN** pour la finale du regroupement : **1,8**

Attribution de **PP** lors de la finale de ligue : en fonction du nombre de participants selon la réglementation FFT

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 15 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# LIBRE DUO

DATE	<b>Samedi 9 décembre 2023 à 8 h 45</b>	
LIEU	<b>GANNAT – NOUVELLE SALLE</b>	
SEANCES	<b>2</b> séances	
PCN / PP	Indice <b>PCN</b> : <b>1.8</b>	<b>PP</b> <b>3 2 1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 4 décembre 2023</b>	
NB de QUALIFIES	<b>5</b> premières équipes	
ENGAGEMENT	<b>30 € / par équipe</b>	
Codification INFORMATIQUE	5362201	

**Championnat de France SERIES à OLONNE - du 12 AU 14 JANVIER 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 2

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leurs cotisations pour la saison 2022/2023 peuvent participer à cette épreuve  
Les équipes sont composées de 2 joueurs du comité sans restriction de club ou de classement.

## Organisation

La mise en place se fera selon le logiciel EXTAR.  
La **première séance** se déroulera en **4 positions de 6 donnes** avec mouvements géographiques.  
La mise en place de la deuxième séance se fera suivant le classement de la première séance.  
La **deuxième séance** se déroulera également en **4 positions de 6 donnes** avec mouvements géographiques.

## Qualifiés

Les **5 premières équipes** seront qualifiées pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : **Laurent BERTHONECHE** et

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**  
PP attribué lors de la finale du comité : **3 2 1**

## Inscriptions

Les inscriptions par DUO sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# LIBRE SENIORS

+ 60 ans au 31 décembre 2023

DATE	<b>Jeudi 14 décembre 2023 à 8 h 45</b>	
LIEU	<b>Bourbon – salle Polyvalente</b>	
SEANCES	<b>2</b> séances	
PCN / PP	Indice <b>PCN</b> : <b>1.8</b>	<b>PP Néant</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Jeudi 7 décembre 2023</b>	
NB de QUALIFIES	<b>9</b> premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / par joueur</b>	
Codification INFORMATIQUE	5362501	

**Championnat de France SERIES à SALIES DU SALAT - du 11 au 14 MARS 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 2

Tous les joueurs licenciés du comité ALLIER à jour de leur cotisation, âgés de 60 ans au 31 décembre 2023, peuvent participer à ce championnat.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec élimination possible de joueur(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (excepté le joueur tenant du titre : il sera affecté à la position Nord 1)

La **première séance** se déroulera en **4 positions de 6 donnes** en positions géographiques

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

La **deuxième séance** se déroulera en **4 positions de 6 donnes** Gagnant contre Gagnant

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

## Qualifiés

Les **8 premiers joueurs** seront qualifiés pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : **Christian PETITJEAN et Roger PARADINAS**

## PCN et PP

Indice **PCN** pour la finale du comité : **1.8**

Pas de **PP** attribué lors de la finale du comité.

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# TRIPLETTES D1

IV > 14

DATE	<b>Samedi 27 janvier 2024 à 8 h 15</b>	
LIEU	<b>SAINT-POURCAIN – Salle Maximin</b>	
SEANCES	2 séances avec élimination possibles	
PCN / PP	Indice <b>PCN : 1.8</b>	<b>PP 21,17,14,10,7,5, 4,3,2,2,1,1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 22 janvier 2024</b>	
NB de QUALIFIES	1 <sup>ère</sup> équipe	
ENGAGEMENT	<b>45 € / par équipe</b>	
Codification INFORMATIQUE	5363101	

**Championnat de France TRIPLETTES à VICHY - du 17 au 20 mai 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 4

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que l'indice de valeur global de la triplette soit **supérieur à 14**.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de **deux séances** avec élimination possible de triplette(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants.

Les séances se dérouleront en Howell si le nombre de triplettes le permet, en ligne si le nombre de triplettes inscrites est incompatible avec un tournoi en Howell.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la position Nord/Sud 1 ou aura le numéro le plus élevé en Howell). La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

## Qualifiés

La **1<sup>ère</sup>** triplette sera qualifiée pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par :

## PCN et PP

Indice **PCN** pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de **PP** lors de la finale du comité :

En fonction du nombre de triplettes selon la réglementation FFT : **21,17,14,10,7,5, 4,3,2,2,1,1**

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.

*NB : Afin de favoriser la participation des joueurs promotions :*

- **L'indice global a baissé de 5 points passant à 14 au lieu de 19**
- **La valeur de l'indice des joueurs 4K et 4T a baissé d'un point passant à 4 au lieu de 5**
- **Cela permettra aux joueurs promotions de se confronter aux joueurs expérimentés en favorisant l'entraînement pour les autres compétitions**



# COUPE DE FRANCE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Vendredi 31 décembre 2023</b>
TIRAGE AU SORT	<b>Samedi 27 janvier 2024</b> lors de la TD1
DATE 1 <sup>er</sup> TOUR et 2 <sup>ème</sup> TOUR	<b>Samedi 3 février 2024 à 8 h 15 à AVERMES</b>
DATE 2 <sup>ème</sup> JOUR	<b>Samedi 27 avril 2024 à 8h 15 à AVERMES</b>
FINALE DE LIGUE	<b>Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à 9 h 15 à MORTHOMIERS (18)</b>
NB de QUALIFIES	<b>1 en comité et 3 en ligue</b>
ENGAGEMENT	<b>60 € / par équipe</b>
Codification INFORMATIQUE	

**Championnat de France COUPE DE FRANCE à ?? – en novembre 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 6

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

## Organisation :

REGLEMENT EN FONCTION DU NOMBRE D'EQUIPES INSCRITES.  
Les modalités de ce championnat seront communiquées ultérieurement.



# INDIVIDUEL 2<sup>ème</sup> SERIE

DATE	<b>Samedi 10 février 2024 à 12h45</b>	
LIEU	SAINT BENIN D AZY 58	
SEANCES	2 séances avec éliminations possibles	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1,8</b>	<b>PP 10,8,7,5,4,3,2,2,1,1</b> <i>si 16 ou 20 participants</i>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 5 février 2024</b>	
NB de QUALIFIES	3 premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / par joueur</b>	
Codification INFORMATIQUE	5361201	

## **Championnat de France SERIES à EVIAN - du 8 au 12 mai 2024**

### Règlement Fascicule 1 et 3

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leurs cotisations, classés 2ème série, peuvent participer à ce championnat.

### **Organisation**

Le qualificatif régional est prévu en une finale de **2 séances** et une demi-finale s'il y a lieu avec éliminations entre les diverses séances.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (excepté le champion régional 2ème série sortant : il sera affecté à la position Nord 1). La mise en place de la séance suivante se fait suivant le classement des séances précédentes, selon la règle du serpent.

Le classement final se fait sur l'ensemble des séances, avec un coefficient possible en cas d'élimination de joueurs entre les séances.

### **Qualifiés**

Les **3 premiers joueurs** seront qualifiés pour la Finale Nationale

### **Arbitrage**

L'arbitrage sera effectué par : **JULIEN BEZ**

### **PCN et PP**

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8** pour une demi-finale : **1,5**

Attribution de PP lors de la finale en fonction du nombre de participants selon la réglementation FFT : **10,8,7,5,4,3,2,2,1,1**, si 16 ou 20 participants.

### **Inscriptions**

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# TRIPLETTES D2

IV <67

DATE	<b>Samedi 24 février 2024 à 8 h 15</b>	
LIEU	<b>SAINT-POURCAIN – Salle Maximin</b>	
SEANCES	2 séances avec élimination possibles	
PCN / PP	Indice PCN : 1.8	PP 10,8,7,6,5,4,3,3,2,2,2,1,1,1
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 19 février 2024</b>	
NB de QUALIFIES	2 équipes	
ENGAGEMENT	45 € / par équipe	
Codification INFORMATIQUE	5363211	

**Championnat de France TRIPLETTES à VICHY - du 17 au 20 mai 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 4

Tous les joueurs licenciés du comité Allier (exceptés les joueurs classés 1ère série nationale, pique et cœur) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que l'indice de valeur global de la triplette soit **inférieur à 67**.

Les joueurs classés 1ère série Carreau peuvent également disputer le championnat triplettes Division 2 s'ils sont accompagnés de 2 jeunes de moins de 19 ans classés promotion. De plus, un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes Division 1 doit renoncer à la qualification de sa triplette et doit le faire savoir au président de CCR, 6 jours avant la date du championnat s'il désire participer au championnat triplettes Division 2.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en deux séances la 2ème séance le soir, horaire défini par l'arbitre dès la fin de la 1ère séance soit une finale de deux séances avec élimination possible de triplette(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants.

Les séances se dérouleront en Howell si le nombre de triplettes le permet, en ligne si le nombre de triplettes inscrites est incompatible avec un tournoi en Howell.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 2 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la position Nord/Sud 1 ou aura le numéro le plus élevé en Howell).

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance. Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

## Qualifiés

Les **2 1ères** triplettes seront qualifiées pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : **Laurent BERTHONECHE**

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de PP lors de la finale du comité : En fonction du nombre de triplettes selon la réglementation FFT : **10,8,7,6,5,4,3,3,2,2,2,1,1,1**

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.





# INDIVIDUEL OPEN

DATE	<b>Samedi 2 mars 2024 à 8 h 15</b>	
LIEU	<b>VICHY – Salle des Garêts</b>	
SEANCES	2 séances avec éliminations possibles	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1,5</b> puis <b>1,8</b>	PP <b>21,17,14,10,7,5,4,3,2,2,1,1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 26 février 2024</b>	
NB de QUALIFIES	<b>5</b> premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / par joueur + (15 € si 4 séances)</b>	
Codification INFORMATIQUE	5361911	

**Championnat de France SERIES à EVIAN - du 8 au 12 mai 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 3

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

## Organisation

La première séance sera considérée comme ½ finale si le nombre de joueurs inscrits ne correspond pas à une organisation normale.

Finale 1ère séance : le **samedi 4 MARS à 8h15**

Finale 2ème séance : le **samedi 4 MARS à 13h15**

Le qualificatif régional se fera avec **élimination de joueur(s)** entre les séances suivant le nombre de participants. En cas de ½ finale tous les joueurs doivent participer, excepté le champion sortant et les éventuels qualifiés directs (joueurs le mieux classés au niveau national)

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (excepté le champion régional open sortant : il sera affecté à la position Nord 1). La mise en place de la séance suivante se fait suivant le classement de la séance précédente.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 3 ou 4 séances de la finale, avec un coefficient possible en cas d'élimination de joueurs entre les séances. (Voir tableau en fin de dossier)

## Qualifiés

Les **5** premiers joueurs seront qualifiés pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par **Roger PARADINAS** assisté de ?

## PCN et PP

Indice PCN pour la demi-finale du comité : **1,5**

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de PP lors de la finale du comité : **21,17,14,10,7,5,4,3,2,2,1,1**

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# INDIVIDUEL PROMOTIONS

DATE	<b>Samedi 23 mars 2024 à 8 h 15</b>	
LIEU	<b>BOURBON – Salle POLYVALENTE</b>	
SEANCES	2 séances avec éliminations possibles	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1,8</b>	PP <b>5,4,4,3,2,2,1,1 si 24 participants</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 18 mars 2024</b>	
NB de QUALIFIES	4 premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / par joueur</b>	
Codification INFORMATIQUE	5361301	

**Championnat de France SERIES à EVIAN - du 8 au 12 mai 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 3

Tous les joueurs licenciés du comité Allier classés 3ème série ou 4ème série ou non classés à jour de leurs cotisations, peuvent participer à ce championnat, exceptés :

- Les joueurs concernés par l'article 5,
- Les joueurs ayant été classés 1ère Série, (limité à 10 ans après le dernier classement en 1ère Série sauf 1ère Série Trèfle : 5 ans),
- Les joueurs ayant obtenu un titre de Champion de France (hors Libre) : Individuel 2ème Série ou Promotion,
- Triplettes Promotion ou D2 ou D3 (limité à 5 ans après le dernier titre obtenu), Quadrettes Promotion ou D2 ou D3 (limité à 5 ans après le dernier titre obtenu),
- Les joueurs classés hors quota (2ème Série).

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec élimination possible de joueur(s) entre les 2 séances suivant le nombre de participants.

Selon le nombre d'inscrits, il est possible qu'une demi-finale soit nécessaire

La première séance du samedi deviendrait alors une 1/2 finale, le samedi soir après la 1ère séance de la finale, et la 2ème séance de la finale aurait lieu le : 27 février 2022.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (excepté le champion régional promotion sortant : il sera affecté à la position Nord 1). La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance, selon la règle du serpent.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances de la finale, avec un coefficient possible en cas d'élimination de joueurs entre les deux séances.

## Qualifiés

Les **4 premiers joueurs** seront qualifiés pour la finale nationale.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par :

## PCN et PP

Indice **PCN** pour la finale du comité : **1,8** et **1,5** pour une éventuelle 1/2 finale

Attribution de **PP** : En fonction du nombre de participants selon réglementation FFT

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# SENIOR DUPLICATE

+ 60 ANS au 31 décembre de la saison en cours

LIEU	<b>BOURBON Salle Polyvalente de SAINT-HILAIRE</b>	
DATE	<b>Mercredi 10 AVRIL 2024 à 8 h 15</b>	
SEANCES	2 SEANCES	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1.8</b>	<b>PP 4,4,3,2,2,1,1,1</b> si 40 participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Mercredi 3 avril 2024</b>	
NB de QUALIFIES	<b>6</b> premiers joueurs	
ENGAGEMENT	<b>15 € / joueur</b>	
Codification INFORMATIQUE	5361501	

**Championnat de France SENIORS dupli à ???- septembre 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 3

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leurs cotisations et âgés de **60 ans au 31 décembre de la saison en cours** peuvent participer à ce championnat.

## Organisation

La **mise en place de la première séance** se fera par **tirage au sort intégral** mis à part le champion sortant qui sera affecté à la position N1 et il pourra y avoir des éliminés entre les deux séances suivant le nombre de participants.

La **mise en place de la deuxième séance** se fera en **fonction du classement de la matinée**

## Qualifiés

Les **6 premiers joueurs** seront qualifiés pour la finale nationale

## Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par Laurent **BERTHONECHE**

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale de comité : **1,8 Attribution** de PP : **4,4,3,2,2,1,1,1** si 40 participants.

## Inscriptions

Les inscriptions par quadrette sont à envoyer ou à remettre **6 jours avant** le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# TRIPLETTES D3

IV < 20

DATE	<b>Dimanche 14 avril 2024 à 13 h 15</b>	
LIEU	<b>EBREUIL – ??</b>	
SEANCES	<b>1 SEULE</b> séance	
PCN / PP	Indice PCN : <b>1.8</b>	PP <b>5,4,4,3,3,2,2,1,1,1,1</b>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 9 avril 2024</b>	
NB de QUALIFIES	<b>2</b> équipes	
ENGAGEMENT	<b>45 € / par équipe</b>	
Codification INFORMATIQUE	5363301	

**Championnat de France TRIPLETTES à VICHY - du 17 au 20 mai 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 4

Tous les joueurs licenciés du comité Allier (exceptés les joueurs classés 1ère série et 2ème série pique, cœur) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que l'indice de valeur global de la triplette soit **inférieur à 20**.

De plus, un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes Division 2 doit renoncer à la qualification de sa triplette et doit le faire savoir au président de CCR, 8 jours avant la date du championnat s'il désire participer au championnat triplettes Division 3.

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale. La séance se déroulera en Howell si le nombre de triplettes le permet, en ligne si le nombre de triplettes inscrites est incompatible avec un tournoi en Howell.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 3 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la position Nord/Sud 1 ou aura le numéro le plus élevé en Howell).

## Qualifiés

La **première triplette** sera qualifiée pour la finale nationale et 3<sup>ème</sup> remplaçant national.

## Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par : **Roger PARADINAS**

## PCN et PP

Indice PCN pour la finale du comité : **1,8**

Attribution de PP lors de la finale du comité en fonction du nombre de triplettes selon la réglementation FFT : **5,4,4,3,3,2,2,1,1,1,1**

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer ou à remettre 6 jours avant le championnat auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER.



# INTERCLUB LIBRE x 4

Uniquement **DU MEME CLUB**

LIEU	<b>VICHY</b> - Salle des Garêts
DATE	<b>Samedi 20 avril 2024 à 8 h 45</b>
SEANCES	<b>2 SEANCES</b>
PCN / PP	Indice <b>PCN : 1.8</b>   <b>PP 3</b> aux 1 <sup>ers</sup> , <b>2</b> aux 2 <sup>èmes</sup> , <b>1</b> aux 3 <sup>èmes</sup>
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Lundi 15 avril 2024</b>
NB de QUALIFIES	<b>3</b> premières équipes
ENGAGEMENT	<b>60 € / équipe</b>
Codification INFORMATIQUE	5362401

**Championnat de France Libre x 4 à ?? - novembre 2023**

COMPOSITIONS POSSIBLES par équipe																						
J 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3
J 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4
J 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4
J 4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4

## Règlement : Fascicules 1 et 2

Tous les joueurs licenciés du comité ALLIER à jour de leur cotisation et bénéficiant d'une licence validée avant l'épreuve peuvent participer à ce championnat. La composition des équipes doit tenir compte du tableau ci-dessus (*Art : 19*)

## Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances. La mise en place de la première séance se fait selon le logiciel Extar avec le mouvement FFT.

La première séance se déroulera en **4 positions** de **6 donnes**.

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance. La deuxième séance se déroulera en **4 positions** de **6 donnes**.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, sans coefficient.

Qualifiés Les **3 premières équipes** seront qualifiées pour la finale nationale.

Arbitrage Il sera effectué par Laurent **BERTHONECHE** et Christian **PETITJEAN**

PCN et PP Indice **PCN** pour la finale du comité : **1.8**

**PP** attribués lors de la finale du comité : **3** aux 1<sup>ers</sup>, **2** aux 2<sup>èmes</sup>, **1** aux 3<sup>èmes</sup>.

Inscriptions Les inscriptions par équipes doivent se faire **6 jours avant le championnat** auprès du CCR ou sur le site tarot ALLIER <http://www.tarotcomiteallier.sitew.fr/>



# COUPE DE FRANCE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<b>Vendredi 31 décembre 2023</b>
TIRAGE AU SORT	<b>Samedi 27 janvier 2024</b> lors de la TD1
DATE 1 <sup>er</sup> TOUR et 2 <sup>ème</sup> TOUR	<b>Samedi 3 février 2024 à 8 h 15 à AVERMES</b>
DATE 2 <sup>ème</sup> JOUR	<b>Samedi 27 avril 2024 à 8h 15 à AVERMES</b>
FINALE DE LIGUE	<b>Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à 9 h 15 à MORTHOMIERS (18)</b>
NB de QUALIFIES	<b>1 en comité et 3 en ligue</b>
ENGAGEMENT	<b>60 € / par équipe</b>
Codification INFORMATIQUE	

**Championnat de France COUPE DE FRANCE à ?? – en novembre 2024**

## Règlement Fascicule 1 et 6

Tous les joueurs licenciés du comité Allier à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

## Organisation :

REGLEMENT EN FONCTION DU NOMBRE D'EQUIPES INSCRITES.  
Les modalités de ce championnat seront communiquées ultérieurement.

INDICES DE VALEUR		
Première Série Nationale	1	100
Première Série Pique	2	98
Première Série Cœur	3	96
Première Série Carreau	4	56
Première Série Trèfle	5	45
Deuxième Série Pique	6	14
Deuxième Série Cœur	7	11
Deuxième Série Carreau	8	8
Deuxième Série Trèfle	9	7
Troisième Série Pique	10	6
Troisième Série Cœur	11	6
Troisième Série Carreau	12	6
Troisième Série Trèfle	13	6
Quatrième Série Pique	14	5
Quatrième Série Cœur	15	5
Quatrième Série Carreau	16	4
Quatrième Série Trèfle	17	4

### Annexe 1

## QUADRETTES

pour jouer en D1 :	IV > 20
pour jouer en D2 :	IV < 73
pour jouer en D3 :	IV < 26

## TRIPLETTES

pour jouer en D1 :	IV > 14
pour jouer en D2 :	IV < 67
pour jouer en D3 :	IV < 20

### Annexe 2 Eliminations lors des championnats quadrettes et triplettes

Quadrettes			
inscrits	F 1	F 2	coef2
<b>1 à 4</b>	pas de compétition		
5	5	5	
6	6	5	1,05
7	7	7	1
8	8	7	1,05
9	9	9	1
10	10	9	1,05
11	11	11	1
12	12	11	1,05
13	13	13	1
14	14	13	1,05
15	15	13	1,05
16	16	13	1,05
17	17	13	1,1
18	18	13	1,1

F1 = finale 1° séance F2 = finale 2° séance  
Coef 2 = coefficient de 2° séance

Triplettes			
inscrits	F 1	F 2	coef2
<b>1 à 6</b>	pas de compétition		
7	7	7	1
8	8	8	1
9	9	8	1,05
10	10	10	1
11	11	10	1,05
12	12	12	1
13	13	12	1,05
14	14	14	1
15	15	14	1,05
16	16	16	1
17	17	16	1,05
18	18	16	1,05
19	19	16	1,05
20	20	16	1,1
21	21	16	1,1
22	22	16	1,1
23	23	16	1,1
24	24	16	1,1

## Annexe 3

## Elimination en donnes duplicatées individuelles

2<sup>ème</sup> Séries

## Promotion

## Open

Inscrits	1/2 F	F 1	F 2	Coef 2	inscrits	1/2f	F1	F2	coef 2	inscrits	1/2f	F1	F2	F3	coef 2	coef 3	
1 à 14	Pas de compétition				1 à 14	pas de compétition					20	20	20	20	16	1	1,05
15		15	15	1	15		15	15	1	21	20	20	20	16	1	1,05	
16		16	16	1	16		16	16	1	22	20	20	20	16	1	1,05	
17	16	16	16	1	17	16	16	16	1	23	23	20	20	16	1	1,05	
18	16	16	16	1	18	16	16	16	1	24	24	20	20	16	1	1,05	
19		19	16	1	19		19	16	1,05	25	24	20	20	16	1	1,05	
20		20	16	1	20		20	20	1	26	26	20	20	16	1	1,05	
21	20	16	16	1	21	20	20	20	1	27	27	24	20	16	1,05	1,1	
22	20	16	16	1	22	20	20	20	1	28	28	24	20	16	1,05	1,1	
23		23	16	1,1	23		23	20	1,05	29	28	24	20	16	1,05	1,1	
24		24	16	1,1	24		24	20	1,05	30	28	24	20	16	1,05	1,1	
25	24	24	16	1,1	25	24	24	20	1,05	31	31	28	20	16	1,1	1,15	
26		26	20	1,05	26		26	20	1,1	32	32	28	20	16	1,1	1,15	
27		27	20	1,05	27		27	20	1,1	33	32	28	20	16	1,1	1,15	
28		28	20	1,05	28		28	20	1,1	34	32	28	20	16	1,1	1,15	
29	28	28	20	1,05	29	28	28	20	1,1	35	35	28	20	16	1,1	1,15	
30		30	20	1,1	30	28	28	20	1,1	36	36	28	20	16	1,1	1,15	
31		31	20	1,1	31		31	28	1,05	37	36	28	20	16	1,1	1,15	
32		32	20	1,1	32		32	28	1,05	38	36	28	20	16	1,1	1,15	
					33	32	32	28	1,05	39	39	28	20	16	1,1	1,15	
					34	32	32	28	1,05	40	40	28	20	16	1,1	1,15	
					35		35	28	1,1	41	40	28	20	16	1,1	1,15	
					36		36	28	1,1	42	40	28	20	16	1,1	1,15	
					37	36	36	28	1,1	43	43	32	20	16	1,1	1,15	
					38		38	28	1,1	44	44	32	20	16	1,1	1,15	
					39		39	28	1,1	45	44	32	20	16	1,1	1,15	
					40		40	28	1,1	46	44	32	20	16	1,1	1,15	
					41	40	40	28	1,1	47	47	36	28	20	1,1	1,15	
					42	40	40	28	1,1	48	48	36	28	20	1,1	1,15	
					43		43	28	1,1	49	48	36	28	20	1,1	1,15	
					44		44	28	1,1	50	48	36	28	20	1,1	1,15	
					45	44	44	28	1,1	51	51	44	28	20	1,1	1,15	
					46		46	28	1,1	52	52	44	28	20	1,1	1,15	
					47		47	28	1,1	53	52	44	28	20	1,1	1,15	
					48		48	44	1,05	54	52	44	28	20	1,1	1,15	
					49	48	48	44	1,05	55	55	44	28	20	1,1	1,15	
					50	48	48	44	1,05	56	56	44	28	20	1,1	1,15	
					51		51	44	1,05	57	56	44	28	20	1,1	1,15	
					52		52	44	1,05	58	58	44	28	20	1,1	1,15	
					53	52	52	44	1,05	59	59	44	28	20	1,1	1,15	
					54		54	44	1,1	60	60	44	28	20	1,1	1,15	
					55		55	44	1,1	61	60	44	28	20	1,1	1,15	
					56		56	44	1,1	62	62	44	28	20	1,1	1,15	
					57	56	56	44	1,1	63	63	44	28	20	1,1	1,15	
					58		58	44	1,1	64	64	44	28	20	1,1	1,15	
					59		59	44	1,1								
					60		60	44	1,1								

## Légende

1/2 f	demi-finale
F 1	finale 1ère séance
F 2	finale 2ème séance
F 3	finale 3ème séance
coef 2	Coefficient 2ème séance
coef 3	Coefficient 3ème séance

Vu Président de Zone  
Ravi RAVINDIRANE